

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDEARRONDISSEMENT DE
NARBONNE**DOMAINE** : Domaine et
Patrimoine**SOUS-DOMAINE** : Acquisition

Membres en exercice : 19

Présents : 10

Procurations : 0

Votants : 10

Secrétaire de séance :
Gérard LACOMBECONVOCATION EN DATE DU :
5 Décembre 2025AFFICHAGE EN DATE DU :
5 Décembre 2025ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DÉPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :
_____ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2025_36

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Syndicat Mixte du Delta de l'Aude****Séance du Comité syndical du 16 Décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du bureau titulaire
représenté par Monsieur Guy CLERGUE

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, membre du Bureau, titulaire, représentée par Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant.

Objet : Validation de l'APD Extension de l'atelier de Salles d'Aude

Monsieur le Président explique que l'architecte Pascale DEFFAYET en charge du projet d'extension des ateliers a présenté au SMDA l'avant-projet détaillé. Il demande au comité Syndical d'approuver le projet après présentation de l'Avant Projet Détailé (APD). Le montant du projet a été chiffré à 380 026.40 €/HT

Oui l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité syndical se prononcent :

POUR :	5 185.44 voix
CONTRE :	00.00 voix
ABSENTIONS :	00.00 voix

**LE COMITE SYNDICAL
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Détailé (APD) présenté
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à préparer le dépôt du permis de construire pour le premier trimestre 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 16 Décembre 2025

Le Président,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Xavier BELART

Berger
Levraud

ID : 011-200001238-20251216-202536-DE

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDRE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE